

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



Présences

Caseault, Anne-Marie	Représentante des parents
Desbiens-Ouellet, Sophie	Représentante des parents
Fortin-Tremblay, Sarah	Représentante des parents
Simard, Julie	Représentante des parents
Berrachedi, Mohamed	Représentant des parents
Bourbeau, Marie-Claude	Représentante des enseignants
Cloutier, Marie-Ève	Représentante des enseignants
Blouin, Marie-Claude	Représentante des enseignants
Racine, Marielle	Représentante des enseignants
Godin, Danyka	Représentante du personnel de soutien
Picard, Stéphanie	Représentante du personnel de soutien
Mérette, Corinne	Représentante du service de garde
Drouin, Florence	Représentante du PNE

Absences

Dion, Bruno	Représentant des parents
Lepage, Stéphanie	Représentante des parents
Gendron, Mélanie	Représentante des parents

Assistent également à la séance :

Thiffeault, Francis	Directeur
Laberge, Karine	Aide à la direction
Gagnon, Sarah	Agit à titre de secrétaire

1.0 BLOC D'ACCUEIL

1.1 Mot de bienvenue

Monsieur Thiffeault souhaite la bienvenue à tous les membres en ce premier Conseil d'établissement de l'année scolaire 2024-2025. Il nous présente l'Ordre du jour de la séance.

Madame Simard nous propose un tour de table afin de présenter les nouvelles personnes au Conseil cette année.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



1.2 Présidence du CÉ jusqu'à l'élection de la présidence (art. 57 LIP)

Madame Simard assure la présidence jusqu'à l'élection.

1.3 Vérification du quorum et ouverture de la séance (art. 61 LIP)

Madame Simard déclare que le quorum est atteint, la séance est ouverte.

2.0 BLOC OUVERTURE

2.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Bourbeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

032-24/25-001 Adopté à l'unanimité.

2.2 Élection au poste de la président(e) (art. 56 LIP)

Les membres proposent : Julie Simard

Considérant que Madame Simard est intéressée, elle est déclarée élue comme présidente.

032-24/25-002 Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel de l'école de la Place-de-l'Éveil.



2.3 Désignation d'un remplaçant du président(e) du conseil d'établissement (art. 60 LIP)

Les membres proposent Sophie Desbiens-Ouellet.

Considérant que madame Desbiens-Ouellet est intéressée, elle est déclarée élue comme remplaçante de la présidente.

CE032-24/25-003 **Adopté à l'unanimité.**

2.4 Élection du délégué et du substitut au comité de parents du CSSPS

Madame Sarah Fortin-Tremblay se propose.

Considérant que tous les membres sont en accord, elle est déclarée élue comme représentante.

Nous devons vérifier auprès de Stéphanie Lepage, qui est absente, si elle est intéressée au poste de remplaçante de la représentante au comité de parents du CSSPS.

CE032-24/25-004 **Adopté à l'unanimité.**

2.5 Dénonciation d'intérêts et divulgation de renseignements personnels (art.70 LIP)

Monsieur Thiffeault invite tous les membres à remplir et à signer le formulaire appelé « Dénonciation d'intérêts ».

2.6 Nomination des représentants de la communauté au conseil d'établissement (art.42 LIP)

Selon l'article 42 de la L.I.P, 5^e alinéa, deux membres de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école peuvent faire partie du CÉ. Les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote au Conseil d'établissement.

Aucun membre n'est proposé.

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel de l'école de la Place-de-l'Éveil.



2.7 Adoption du procès-verbal du dernier CÉ

Il est proposé par monsieur Berrachedi et résolu d'adopter le procès-verbal avec les corrections apportées.

032-24/25-005 Adopté à l'unanimité.

2.8 Suivi au procès-verbal

Madame Simard demande si nous avons un suivi sur les résultats des objectifs de la réussite des élèves en difficulté à la suite du bulletin de la troisième étape tel que discuté au dernier Conseil d'établissement.

Monsieur Thiffeault nous informe qu'il aura une rencontre dans les prochains jours et qu'il pourra nous faire un suivi lors de la prochaine séance.

2.9 Période de questions accordée au public

Aucune question du public.

3.0 BLOC ÉTUDE ET DÉCISION

3.1 Adoption du rapport annuel 2023-2024 (art. 82 LIP)

Monsieur Thiffeault présente le rapport annuel 2023-2024.

Il est proposé par madame Fortin-Tremblay et résolu d'adopter le rapport annuel 2023-2024 de l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tel que déposé.

CE032-24/25-006 Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel de l'école de la Place-de-l'Éveil.



3.2 Adoption du calendrier des séances ordinaires (art. 67 LIP)

Selon l'article 67 de la L.I.P., le Conseil d'établissement doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances (en présence dans les écoles ou par virtuel) et en informer les parents et les membres du personnel de l'école.

Considérant le dépôt d'un calendrier des séances du Conseil pour 2024-2025;

25 septembre – PÉ	29 janvier - PÉ	17 juin - PÉ
27 novembre – CH	30 avril - CH	

Les rencontres auront lieu à 18 h 30 en alternance dans chaque bâtisse.

Il est demandé par madame Simard que la rencontre prévue le 17 juin 2025 soit déplacée, d'autres membres ne seront pas disponibles à cette date également. La séance sera donc déplacée au 16 juin 2025 à de la Place-de-l'Éveil.

Il est proposé par madame Racine et résolu d'adopter le calendrier des séances avec la modification demandée.

CE032-24/25-007 **Adopté à l'unanimité**

3.3 Adoption des règles de régie interne du CÉ (art. 67 LIP)

Monsieur Thiffeault présente les règles de régie interne de fonctionnement du CÉ. Il n'y a pas eu de changement dans le document depuis la dernière année, sauf pour les dates dans le document.

Madame Desbiens-Ouellet nous mentionne une petite coquille dans le document dans la numération des points abordés qui serait à corriger.

Il est proposé par madame Desbiens-Ouellet et résolu d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement 2024-2025 avec la correction demandée.

CE032-24/25-008 **Adopté à l'unanimité.**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel
de l'école de la Place-de-l'Éveil.



3.4 Approbation des règles de régie interne du SDG – modification du tarif

Madame Mérette présente les changements aux tarifs du service de garde.

Madame Desbiens-Ouellet nous informe de deux petites coquilles dans le document.

Il est proposé par madame Caseault et résolu d'adopter les modifications avec les corrections demandées.

CE032-24/25-009 **Approuvé à l'unanimité.**

4.0 BLOC INFORMATION

4.1 Communication de la présidence

Aucune communication.

4.2 Communication de l'école

4.2.1 La vie à l'école

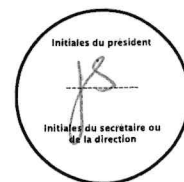
De la Place-de-l'Éveil

Madame Bourbeau nous parle des grands changements qui se vivent à de la Place-de-l'Éveil où près de la moitié du personnel a changé. Nous avons une équipe engagée, dynamique et passionnée, ce qui apporte une belle énergie dans l'école. Nous vivons beaucoup d'adaptations sur les routines, un nouveau système de règles de vie a été mis en place. Plusieurs projets se préparent dans l'école.

Notre première semaine a été remplie d'activités selon notre thème annuel, qui est les oiseaux.

Monsieur Thiffeault nous informe que l'équipe du Grand Défi Pierre-Lavoie qui nous a parrainés en juin dernier a réussi à amasser un montant de 19 900\$ qui sera investi dans la cour d'école.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



Châtelaine

Madame Cloutier nous parle des différentes activités de la rentrée qui ont eu lieu dont une épluchette en compagnie des parents, qui a été bien appréciée de tous, et une kermesse très festive.

Le nouveau gymnase de l'école est prêt à la suite des rénovations qui ont eu lieu.

Le personnel du 2^e et 3^e cycle a eu une formation en prévision de l'arrivée des « sacs mauves » pour la biométhanisation des résidus alimentaires.

Monsieur Thiffeault nous informe que de son côté l'équipe du Grand Défi Pierre-Lavoie qui a parrainé l'école de la Châtelaine a amassé environ 7 000\$.

4.2.2 La vie au service de garde

Madame Mérette nous parle du début de l'année au service de garde, avec une belle capacité d'adaptation. Le bâtiment de la Châtelaine a connu une coupure de service pour le transport du midi ce qui a entraîné l'ouverture d'un 17^e groupe.

Du côté de la Place-de-l'Éveil, nous avons 8 groupes.

L'année a débuté avec nos équipes complètes, par contre quelques remplacements se sont ajoutés dans les derniers jours. Nous avons cependant une belle banque de remplaçants et même de l'entraide avec certains enseignants qui s'offrent pour dépanner au service de garde.

4.3 Communication de la représentante au comité de parents

Aucune communication.

5.0 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Aucune question ou commentaire.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 25 septembre 2024 au salon du personnel
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



6.0 CAPSULES VIDÉO POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Monsieur Thiffault informe les nouveaux membres de capsules vidéo informatives à visionner concernant le déroulement des séances.

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Mérette de lever l'assemblée à 19 h 41.

CE032-24/25-010

Adopté à l'unanimité.

Julie Simard
Présidente

Sarah Gagnon
Secrétaire